



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

WORKSHOP AVEC ANNE REARICK

14 AU 16 MAI 2015

À REMPLIR ET À RENVOYER AVEC LE RÈGLEMENT À
CÉTÀVOIR - Maison de l'Image Documentaire
3 rue Raspail - 34200 Sète

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

.....

Adresse mail :

Tél :

Si adhérent, n° de la carte :

Tarif adhérents > 250 euros

Tarif normal (non adhérents) >290 euros

Règlement par chèque à l'ordre de CÉTÀVOIR à renvoyer avec le formulaire d'inscription.

Pour savoir s'il reste encore des places

*** Téléphonnez au préalable au 04 67 18 27 54**

*** Envoyez un mail à Camille Baroux (baroux.cetavoir@orange.fr)**

IMAGESINGULIÈRES

Association CÉTÀVOIR - 3 rue Raspail - 34200 Sète
tél. 04 67 18 27 54 - cetavoir@orange.fr -
www.imagesingulieres.com

**Les conditions afférentes aux workshops proposés par
Le festival ImageSingulières – Association CéTàVOIR
sont soumises au règlement ci-dessous :**

Modalités d'inscription

L'inscription n'est validée qu'après réception du formulaire d'inscription et d'un acompte de 50% du prix de vente, ou de la totalité du montant, cela dans la limite des places disponibles. Le solde du règlement doit être versé 1 mois avant le début de la formation.

Dans la limite des places disponibles et sauf annulation d'un stage de photographie faute d'un nombre suffisant de participants, une inscription peut-être réalisée jusqu'à la veille du premier jour de la formation.

Sauf exception stipulée sur le descriptif du stage, la liste des participants est composée au fur et à mesure de la réception des formulaires d'inscriptions. Aucune inscription ou réservation ne peut-être réalisée par appel téléphonique.

Paielement

L'acompte et le solde du stage photo doivent être effectués par chèque en Euros à l'ordre de CéTàVOIR.

Pour les personnes résidant à étranger ou n'ayant pas de compte bancaire en France, l'acompte et le solde doivent être effectués par virement (nous contacter pour obtenir les coordonnées bancaires) ou par Mandat Postal (depuis un bureau de poste) à l'attention de l'association CéTàVOIR / 3 rue Raspail / 34200 Sète.

Les éventuels frais liés au règlement sont intégralement à la charge du stagiaire.

Nombre de participants / Liste d'attente

Le nombre de participants est limité selon les stages proposés. Lorsqu'un stage de photographie est complet, la personne ayant émis la volonté de suivre le stage en question peut être mis sur liste d'attente et doit pour cela nous adresser (ou avoir envoyé) un formulaire d'inscription accompagné de l'acompte qui ne sera pas encaissé (uniquement dans ce cas précis) avant qu'une place soit disponible.

Annulation d'une inscription

Une annulation de participation à un stage photo peut-être effectuée par une personne inscrite au préalable, dans la mesure où l'association CéTàVOIR en est informée au moins 10 jours avant le début du stage. Une annulation réalisée dans le respect du délai mentionné ci-dessus entraînera le remboursement de l'acompte versé, à l'exception de 30 euros retenus pour frais de dossier. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera possible sauf cas de force majeure.

Annulation d'un stage photo

L'association CéTàVOIR annule peu de stages. Toutefois cela peut se produire notamment lorsque l'une des formations de photographie proposées ne compte pas suffisamment de participants inscrits et dans le cas où un maître de stage ne serait exceptionnellement plus en mesure d'assurer la formation.

En cas d'annulation d'un stage photo, l'association CéTàVOIR s'engage à rembourser les sommes perçues au moment de l'inscription. L'association CéTàVOIR se réserve le droit d'annuler un stage de photographie pour manque de participants jusqu'à maximum 8 jours avant le début de la formation.

Aucun défraiement ou remboursement des frais annexes (transport ou hébergement) engagés par un participant concerné par une annulation ne sera réalisé.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter :

Camille Baroux ou Lisa Bouys

baroux.cetavoir@orange.fr / bouys.cetavoir@orange.fr

Tel : +33 (0)4 67 18 27 54